

Service instructeur

Direction des Routes et des Transports
(DRT)
Service Entretien Exploitation Sécurité
(SEES)

3^{ème} **Commission**
N° CG-2009-5-3-6

Service consulté

Direction des Finances (D.I.F.)

**BUDGET PRIMITIF 2010
TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES
ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES ROUTES DEPARTEMENTALES**

Résumé : *Le présent rapport propose les inscriptions budgétaires 2010 relatives aux travaux d'entretien et de maintenance des routes départementales.*

Les dépenses consacrées à l'entretien et à la maintenance portent sur 2 500 km de routes départementales.

I - FONCTIONNEMENT – ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER

Le budget de fonctionnement proposé pour l'année 2010 s'établit à 11 500 000 €, en baisse de 2 % par rapport à celui de 2009.

Les modifications significatives portent sur :

1. Entretien courant

Avec 7 600 000 €, le budget réservé à l'entretien courant est en hausse de 1 % par rapport à 2009.

2. Viabilité hivernale

Le budget affecté à la viabilité hivernale, avec un montant de 2 900 000 € pour 2010, subit une baisse de 3 %. Il s'agit bien entendu d'un montant prévisionnel, qui fait l'hypothèse d'un hiver d'intensité modérée.

3. Travaux pour tiers

Le montant de 500 000 €, identique à 2009, correspond à des réparations de dégâts du domaine public routier dont les dépenses sont remboursées par les assurances des auteurs (la recette correspondante est versée au budget général du Département).

4. Fonds de concours à l'Etat

Depuis le 1^{er} janvier 2007, date du transfert du personnel D.D.E., la dotation de fonctionnement proprement dite, a été abandonnée.

Les agents seront rémunérés par le Conseil Général et les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la D.R.H.

Il ne restera plus sur le budget de la D.R.T., qu'une participation aux frais d'éclairage public, à hauteur de 160 000 € pour les carrefours mixtes entre RN et RD.

Au total, la dotation qu'il vous est proposé de voter pour les dépenses de fonctionnement s'élève à 11 500 000 €.

5. Recettes de fonctionnement

Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à 792 000 € et concernent :

- les redevances d'occupants du domaine public routier départemental (500 000 €) ;
- les ouvertures de glissières pour convois exceptionnels (250 000 €) ;
- le remboursement des dépenses d'entretien de la « route internationale » RD 21 bis III, par les cantons suisses (42 000 €).

II - INVESTISSEMENT

Les politiques développées concernent :

- la maintenance du réseau ;
- la sécurité routière ;
- l'exploitation.

Chacune de ces politiques est déclinée en programmes détaillés ci-après.

1 - Maintenance des routes départementales (Politique A03)

Cette politique recouvre les sept programmes suivants :

1.1 - Programme A131 - Travaux de renforcement sur RD

La politique en matière de renforcement des chaussées concerne le renouvellement des couches de roulement et les travaux connexes sur routes départementales (reprofilage ou renforcement de la structure après étude de l'existant). Les critères de choix des sections à réaliser, ainsi que le type de revêtement sont issus de la politique routière, approuvée lors de la séance du 10 décembre 2004 (rapport n° 2005/I – 3^{ème}/05) et prennent en compte notamment la hiérarchisation du réseau, le trafic, ainsi que la périodicité de renouvellement des différents types de revêtements.

Ces travaux constituent une intervention préventive périodique indispensable pour maintenir le patrimoine en état, assurer l'étanchéité de la route et garantir une adhérence correcte.

Le tableau ci-dessous récapitule les travaux réalisés en 2009 :

Types de travaux	Surfaces revêtues	Nombre de sections	Coût
Enrobés	690 000 m ²	81	8 900 000 €
Enduits superficiels	320 000 m ²	22	1 000 000 €
Enduits sans rejets	220 000 m ²	21	1 100 000 €
TOTAL			11 000 000 €

Pour solder les programmes antérieurs et réaliser le programme 2010, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 9 000 000 € ;
- en CP : 9 000 000 €.

1.2 - Programme A132 - Calibrage en traverse d'agglomération

Les travaux de calibrage consistent, soit en un décaissement du corps de chaussée et sa remise à neuf, soit en un simple renforcement de la couche de roulement.

Ces opérations accompagnent le plus souvent des travaux d'aménagement des RD en traverse d'agglomération, réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale. Il s'agit notamment :

- de la pose de bordures et la réalisation de trottoirs, subventionnés par le Département dans le cadre du programme "évacuation des eaux pluviales" ;
- des travaux destinés à augmenter la sécurité en créant un environnement urbain, qui peuvent également faire l'objet de subventions départementales.

Pour solder les programmes antérieurs et engager les opérations en 2010, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 3 000 000 € ;
- en CP : 3 000 000 €.

1.3 - Programme A133 - Plantations

A ce titre, sont effectuées des interventions de petite envergure destinées à améliorer l'environnement paysager des routes départementales.

En 2009, des opérations spécifiques de plantations ont été réalisées sur la RD 201 à Sierentz, la RD 468 à Kembs, la RD 416 bis à Ostheim, ainsi que la réalisation de quatre bandes fleuries routières. Des opérations d'abattage d'arbres menaçant la sécurité ont également été réalisées sur ce programme.

Il est proposé d'inscrire :

- en AP : 50 000 € ;
- en CP : 50 000 €.

1.4 - Programme A134 - Construction et rénovation d'ouvrages d'art

Ce patrimoine fort de 2 000 ouvrages (ponts et murs de soutènement) exige une surveillance régulière et l'engagement de travaux dont la nécessité ressort à l'issue des inspections détaillées.

En 2009, plusieurs chantiers ont été achevés :

- RD 1b - Réparation de murs de soutènement à Hunawihr ;
- RD 483 - Réparation de l'ouvrage sur la RD83 à Burnhaupt ;
- RD 19 - Réparation de l'ouvrage sur la Thur à Staffelfelden ;
- RD 466 - Réparation de l'ouvrage sur le canal à Heidwiller ;

Plusieurs chantiers ont démarré ou sont en cours :

- RD 415 - Réparation du pont sur le Rhin à Vogelgrun ;
- RD 11 III - Réparation de murs à Fréland.

Quatre marchés d'études sont en cours d'exécution :

- RD 201 - Réparation de l'ouvrage sur le canal de Huningue à Illzach ;
- RD 468 - Réparation de l'ouvrage sur le canal de Huningue à Kembs ;
- RD 473 - Réparation d'un mur de soutènement à Ferrette ;
- RD 59 - Réparation de l'ouvrage sur le Robinot à Sainte-Marie-aux-Mines.

Pour 2010, il est prévu de poursuivre les chantiers commencés et d'engager des travaux sur les ouvrages suivants :

- RD 419 - Réparation de l'ouvrage sur le canal à Valdieu ;
- RD 468 - Réparation de l'ouvrage sur le canal à Kembs ;
- RD 459 - Réparation de l'ouvrage sur le Robinot à Ste Marie aux Mines

Pour l'ensemble des actions, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 1 050 000 € ;
- en CP : 2 270 000 €.

1.5 - Programme A135 - Maintenance des ouvrages d'art

Les travaux de maintenance ont concerné 500 ouvrages en 2009, travaux exécutés au titre des marchés à bons de commandes.

Pour 2010, afin d'assurer la maintenance du patrimoine, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 1 700 000 € ;
- en CP : 1 560 000 €

1.6 - Programme A136 - Aménagements de maintenance urgents

Ce programme vise à permettre de réaliser dans l'année, des aménagements de voirie imprévus comme par exemple ceux liés à des dégâts d'orages, des pollutions de sols ou des ruptures d'assainissement, mais dont la nécessité s'avère urgente pour la maintenance de la route. Il a été engagé 6 opérations pour l'année 2009, pour un montant d'environ 190 000 € TTC.

Pour la poursuite des opérations engagées et pour l'engagement éventuel d'opérations nouvelles, il est proposé d'inscrire en 2010 :

- en AP : 160 000 € ;
- en CP : 160 000 €.

1.7 - Programme A137 - Etudes et investigations sur ouvrages d'art

Ce programme permet de financer les études et les investigations faites sur les ouvrages d'art lorsque les travaux à entreprendre ne font pas encore l'objet d'une programmation budgétaire au titre des programmes A134 ou A135.

Pour 2010, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 38 000 € ;
- en CP : 200 000 €.

2 - Sécurité routière (Politique A04)

A travers les deux programmes ci-après, il est procédé à des améliorations ponctuelles du réseau routier en vue de le rendre plus sûr.

2.1 - Programme A141 - Opérations de sécurité

Il s'agit d'interventions dont le coût unitaire est de l'ordre de 20 000 € à 50 000 €. Ces aménagements sont destinés à rectifier un virage, à améliorer la visibilité, à protéger les accotements, etc...

En 2009, la réalisation d'un programme de sécurité portant sur 57 opérations a été confiée aux 5 Unités Routières. Fin octobre, 980 000 € ont été engagés. En outre, pour la sixième année consécutive, 9 carrefours ont été équipés de plots de bordures réfléchissants.

Pour l'exercice 2010 un nouveau programme sera dressé permettant d'une part, de réaliser une cinquantaine d'opérations et d'autre part de poursuivre la mise en place des plots de bordures. Dans le cadre de ce programme, il est également prévu de continuer les actions de protection des obstacles latéraux et la sécurisation des éboulis au niveau du col d'Oderen sur la RD 13 bis I, pour un montant de 253 000 €.

Pour la poursuite des opérations engagées et l'engagement des opérations nouvelles, il est proposé d'inscrire en 2010 :

- en AP : 1 253 000 € ;
- en CP : 1 253 000 €.

2.2 - Programme A142 - Installations de voirie et acquisitions de matériels de comptages

Au titre de ce programme sont effectuées des acquisitions de matériels ou de mobiliers principalement pour l'aménagement d'aires de repos, ainsi que des acquisitions de matériels de comptages de trafic routier et de matériels d'essais de sécurité.

En 2009, près de 100 000 € ont été engagés pour ces interventions.

Pour l'exercice 2010, il est proposé une augmentation de 260 000 € pour la mise en place d'équipements dynamiques pour sécuriser l'échangeur entre la RD 430 et la RD 2, soit :

- en AP : 340 000 € ;
- en CP : 360 000 €.

3 - Exploitation (Politique A05)

Cette politique comprend quatre programmes relatifs aux équipements de la route.

3.1 - Programme A151 - Signalisation verticale

La mise en œuvre par itinéraire, du schéma directeur de signalisation directionnelle validé par votre Assemblée début 2001 et la mise en conformité

de la signalisation de police, le bornage, ainsi que les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération se sont traduits cette année par des travaux chiffrés à environ 900 000 €.

Pour la poursuite de la politique de mise en conformité de la signalisation verticale en 2010, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 820 000 € ;
- en CP : 820 000 € (dont 100 000 € pour la RD 430, - 2^{ème} tranche).

3.2 - Programme A152 - Signalisation horizontale

La signalisation horizontale sur les routes est un élément de sécurité et de confort, ce second aspect étant le plus apprécié des usagers. La totalité du réseau est équipée d'un marquage dont la nature et la périodicité de renouvellement ont été fixées dans la politique routière décidée par votre Assemblée. Sur ce programme est financé le marquage du réseau structurant pour un montant de travaux chiffré à 1 000 000 €.

Sur le réseau d'accompagnement, le renouvellement annuel est imputé sur le budget de fonctionnement et réalisé par le Parc de l'Équipement au titre de la convention de mise à disposition.

Pour l'exécution de cette politique en 2010, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 1 000 000 € ;
- en CP : 1 000 000 €.

3.3 - Programme A153 - Dispositifs de retenue

Les dispositifs de retenue ou glissières de sécurité, permettent aux véhicules d'éviter de quitter la chaussée. Dans cette optique, ils sont nécessaires lorsqu'une sortie de route est susceptible d'avoir une gravité particulière (obstacle fixe, grande dénivelée, etc...). A l'inverse, le maintien du véhicule après un choc sur le dispositif de retenue, peut entraîner une collision avec d'autres véhicules. C'est pourquoi, l'implantation de glissières nécessite donc une étude minutieuse, au cas par cas.

Il faut également prendre en considération que la présence des glissières engendre d'importantes servitudes d'entretien des dépendances. Par ailleurs, les caractéristiques techniques à respecter conduisent à procéder à des mises en conformité, notamment à la suite de travaux de chaussée.

Le montant des opérations engagées en 2009 est d'environ 1 200 000 €. C'est ainsi qu'il a été mis en place 5 300 mètres de glissières métalliques, 45 000 mètres de dépose et repose de conformité sur la RD 83 et 400 mètres d'écrans motos.

Pour faire face aux besoins en 2010, et notamment pour des travaux concernant les glissières de la RD 83, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 1 200 000 € ;
- en CP : 1 200 000 €.

3.4 - Programme A155 - Eclairage public

Ce programme créé en 2001, permet de mettre en œuvre les opérations éligibles au titre de la politique en matière d'éclairage public, définie le 11 juin 1999.

Pour l'engagement de contrôle électrique et de stabilité d'une partie des mâts d'éclairage sur RD, il est proposé d'inscrire en 2010 :

- en AP : 48 000 € ;
- en CP : 48 000 €.

Au total, il vous est proposé de voter 21 521 000 € de CP pour les dépenses d'investissement détaillées ci avant.

CONCLUSION

Je vous propose de bien vouloir :

- voter pour l'exécution de l'entretien et la maintenance des routes départementales :
 - en fonctionnement : 11 500 000 € de crédits de paiement, selon la répartition figurant en annexe 1 ;

792 000 € de recettes détaillées comme ci-dessous :
 - chapitre 70, nature 704, fonction 621 : 250 000 €
 - chapitre 70, nature 70323, fonction 621 : 500 000 €
 - chapitre 74, nature 74788, fonction 621 : 42 000 € ;
 - en investissement : 19 659 000 € d'autorisations de programmes,
20 921 000 € de crédits de paiement,

selon le détail par programmes, chapitres et millésimes figurant en annexe 2 ;
- m'autoriser à lancer les procédures de mise en concurrence et à signer les marchés correspondants ;
- donner délégation à la Commission Permanente pour toute procédure nécessitant des décisions spécifiques.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

BUDGET PRIMITIF 2010
Transports et Infrastructures
ANNEXE N° 1 AU RAPPORT N°.....2010
Entretien et maintenance des routes départementales
Récapitulatif détaillé des inscriptions budgétaires en fonctionnement

LIBELLE		CHAPITRE	C P
Entretien courant		011	7 600 000
Entretien courant des itinéraires cyclables		65	150 000
Viabilité hivernale (déneigement)		011	2 900 000
Travaux pour compte de tiers		011	500 000
Charges exceptionnelles		67	5 200
Autres participations : - Entretien Pistes cyclables - Ville de Mulhouse		65	50 000
		65	127 000
Fonds de concours à l' Etat (D.D.E.)		65	160 000
Concours divers :	Cotisation Association des Départements Cyclables	011	5 300
	Espèces protégées - <i>Déviation de Wintzenheim</i>	011	2 500
TOTAL			11 500 000

BUDGET PRIMITIF 2010
Transports et Infrastructures
Entretien et maintenance des routes départementales
ANNEXE N° 2 AU RAPPORT N°.....2009
Récapitulatif détaillé des inscriptions budgétaires en investissement

Politique	Programme	Chapitre - Article	Millésime	AP	CP
A03	A131	21 - 2151	2009	0	50 000
		21 - 2151	2010	8 991 000	8 941 000
		20 - 2033	2010	9 000	9 000
				9 000 000	9 000 000
	A132	21 - 2151	2009	0	2 703 000
		21 - 2151	2010	3 000 000	297 000
				3 000 000	3 000 000
	A133	21 - 2121	2010	44 000	44 000
		20 - 2033	2010	6 000	6 000
				50 000	50 000
	A134	21 - 2151	2007	0	1 300 000
		21 - 2151	2009	0	964 000
		21 - 2151	2010	1 044 000	0
20 - 2033		2010	6 000	6 000	
			1 050 000	2 270 000	
A135	21 - 2151	2009	0	506 000	
	21 - 2151	2010	1 700 000	1 054 000	
	20 - 2033	2010	0	0	
			1 700 000	1 560 000	
A136	21 - 2151	2010	160 000	160 000	
			160 000	160 000	
A137	20 - 2031	2009	0	181 000	
	20 - 2031	2010	32 000	13 000	
	20 - 2033	2010	6 000	6 000	
			38 000	200 000	
A04	A141	21 - 2151	2010	1 250 000	1 250 000
		20 - 2033	2010	3 000	3 000
				1 253 000	1 253 000
	A142	21 - 2152	2009	0	20 000
		21 - 2152	2010	20 000	20 000
			20 000	40 000	
A142	21 - 2157	2010	320 000	320 000	
			320 000	320 000	
A05	A151	21 - 2152	2010	817 000	817 000
		20 - 2033	2010	3 000	3 000
				820 000	820 000
	A152	21 - 2152	2010	997 000	997 000
		20 - 2033	2010	3 000	3 000
				1 000 000	1 000 000
	A153	21 - 2152	2010	1 197 000	1 197 000
			2010	3 000	3 000
			1 200 000	1 200 000	
A155	21 - 2152	2010	45 000	45 000	
	20 - 2033	2010	3 000	3 000	
			48 000	48 000	
			TOTAL	19 659 000	20 921 000